

Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

SUMME_One Health



NEXT Italie - Tunisie

Ref 3-1293

18 SEPT 2025

INSTM

**Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027
Décision n° C(2022) 8952 du 31 Décembre 2022**

Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) assistant(e) Technique pour le compte du projet SUMME_One Health/A1-2.7-213 « Gestion Durable des Ecosystèmes Marins : une Approche One-Health dans le Golfe de Gabès, avec une Analyse Comparative du Golfe de Gela »

Code CUP: G53C25000350006

Contexte de la mission :

Dans le cadre du Programme Interreg VI-A Next Italie-Tunisie 2021-2027, l'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM), en partenariat avec 4 autres organismes, a bénéficié d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : "Gestion Durable des Ecosystèmes Marins : une Approche One-Health dans le Golfe de Gabès, avec une Analyse Comparative du Golfe de Gela" **SUMME_One Health / A1-2.7 -213**".

Le projet « *Gestion Durable des Ecosystèmes Marins : une Approche One-Health dans le Golfe de Gabès, avec une Analyse Comparative du Golfe de Gela* » " **SUMME_One Health / A1-2.7 -213**" vise à évaluer la présence des contaminants émergents dans le golfe de Gabès et le golfe de Gela, ainsi que leurs effets sur le biote.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet, l'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM) souhaite recruter un(e) contractuel(le) pour le suivi des activités techniques du projet.

La durée de ce projet est de 36 mois, débute à partir du 15 mai 2025 conformément à la convention entre l'Autorité de Gestion du programme (AG) et le chef de file du projet (INSTM).

Article 1 : Présentation de la mission

Dans le cadre de la réalisation des activités du projet "Gestion Durable des Ecosystèmes Marins : une Approche One-Health dans le Golfe de Gabès, avec une Analyse Comparative du Golfe de Gela" **SUMME_One Health / A1-2.7-213**, l'INSTM souhaite recruter un(e) assistant(e) technique pour le suivi des activités techniques programmées dans le cadre du projet.



Projet cofinancé par
l'Union Européenne



Article 2 : Consistance des prestations demandées

Sous la supervision et en concertation avec le coordinateur du projet, Le/la candidate sera chargé(e) des tâches suivantes :

- Rédaction des rapports techniques du projet,
- Traitement et analyses des données,
- Organisation des réunions techniques avec les partenaires,
- Organisation des Comités de Pilotages,
- Elaboration d'un calendrier opérationnel des campagnes océanographiques, en tenant compte des conditions climatiques, des moyens logistiques et humains disponibles.
- Autres tâches jugées nécessaires pour le projet.

Article 3 : Rémunération et modalités de paiement

- Le salaire mensuel brut (toutes charges fiscales comprises) est de 1500 Dinars Tunisiens et sera imputé sur le budget du projet **SUMME_One Health / A1-2.7 -213**.

- Le (la) collaborateur(trice) souscrira et maintiendra à ses frais les polices d'assurance en matière de responsabilité civile et professionnelle couvrant les dommages corporels, matériels et/ou immatériels qui pourraient découler de l'exécution de la mission.

-Les honoraires sont payés au collaborateur(trice) par virements bancaires sur son compte en Tunisie.

Article 4 : Durée et date d'effet du contrat

-Le (La) candidat(e) retenu(e) est recruté(e) pour une période de 30 mois.

-Le contrat prend effet à partir de la date de sa signature par le Représentant Légal de l'INSTM.

- Le contrat sera renouvelé automatiquement suite à l'approbation par le coordinateur du projet.

Article 5 : Méthodologie d'évaluation des offres

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans l'article 7, seront examinées par une commission dont les membres seront fixés par une décision du Directeur Général de l'Institut National des Sciences et Technologies de la Mer.



Critères de sélection	Note	Note Max (points)
Diplôme		
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'une Licence en Sciences Océanographiques ou Sciences Halieutiques ou Equivalent (Bac +3) 	30	40
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Sciences Océanographiques ou Sciences Halieutiques ou Equivalent (Bac+5 ou plus) 	40	
Stages et/ou PFE effectués en relation avec l'Environnement Marin		
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire de 01 attestation 	30	40
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire de 02 attestations 	40	
Autres Formations		
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire de 01 certificat 	10	20
<ul style="list-style-type: none"> Titulaire de 02 certificats ou plus 	20	

La note technique totale est la somme de toutes les notes associées à chaque critère. La note minimale totale requise est de 70 points/100.

Les candidats qui obtiennent une note technique supérieure ou égale à 70 points seront convoqués à un entretien oral.

L'entretien oral sera noté sur 100 points

La note totale est la somme de **La Note Technique + La Note Orale**

Le classement des candidats sera effectué en se basant sur la note totale

Article 6 : Délai et contenu des offres

Le dossier de candidature doit parvenir à l'Institut National des Sciences et Technologie de la Mer (INSTM) sous pli fermé, et ce par courrier recommandé ou par Rapide-Post ou remis directement au Bureau d'Ordre Central de l'INSTM (contre décharge) à l'adresse suivante :

Institut National des Sciences et Technologies de la Mer
28 rue du 2 mars 1934, Carthage Salammbô 2025 Tunis,

f

Portant mention suivante :

A NE PAS OUVRIR

Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) assistant(e) pour le suivi des activités Techniques du projet SUMME_One Health/A1-2.7-213»

Au plus tard le **20/ 10 /2025 à 12h00**

Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. **Pièce N °1:** Une lettre de motivation signée,
2. **Pièce N °2:** Une copie de la Carte d'Identité Nationale,
3. **Pièce N °3:** Un Curriculum Vitae détaillé,
4. **Pièce N °4:** Une copie des diplômes,
5. **Pièce N °5:** Une copie des certificats/attestations.

NB :

- La non-présentation de l'un des documents demandés lors de l'ouverture des plis constitue un motif de rejet de la candidature (copies simples des documents font fois).
- Les candidatures reçues après la date et l'horaire susmentionnés ne seront pas prises en considération.

Article 8 : Mentions supplémentaires

L'INSTM se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Coordinateur du projet

SUMME_One Health



Directrice Générale

**Institut National des Sciences et
Technologies de la Mer**

